

CONTRACTUELS ENSEIGNANTS, CPE, PSY EN : DES NON RENOUVELLEMENTS À FOISON

Alerté par de nombreux adhérents et sympathisants, le **SNALC** condamne le non renouvellement de milliers de contractuels enseignants, CPE, Psy EN en CDD sur des contrats à l'année, à la rentrée de septembre 2021.

Si 673 contractuels en CDD (dont 240 en mathématiques) ont été informés par le rectorat de Versailles qu'ils ne seraient pas renouvelés sur des affectations à l'année, ils sont plus de 2300 à connaître le même sort dans l'académie de Créteil !

Par ailleurs, on notera que beaucoup de ces contractuels non renouvelés étaient, compte tenu de leur ancienneté de service proche des 6 années, sur le point d'obtenir un CDI. Immédiatement contactés par le **SNALC**, les rectorats de ces deux académies évoquent une baisse des besoins d'enseignants pour différents motifs : les réformes de la voie générale et technologique et de la voie professionnelle, l'introduction de l'alternance pour la préparation des concours d'enseignants, l'augmentation du nombre de postes de titulaires et de stagiaires...

Or, les contractuels de Versailles et Créteil ne seront pas les seuls touchés par les affres et l'ignominie d'une précarité institutionnalisée par une administration aussi inhumaine que profiteuse.

Par conséquent, ce matin en Comité Technique Ministériel, le président national du **SNALC**, Jean-Rémi GIRARD, a alerté le ministère sur ces non renouvellements, et le DGRH s'est engagé à regarder ce qui se passe sur les contractuels.

Certes, les contractuels en CDD ne disposent pas d'un droit au renouvellement de leur contrat, et par conséquent cette décision n'a rien d'illégal. Toutefois, notre ministère ne peut pas traiter ainsi ces personnels dont les missions et compétences sont indispensables au fonctionnement de notre école. La pandémie qui sévit depuis plus de 18 mois n'a d'ailleurs pas manqué de nous rappeler leur rôle crucial dans la continuité du service public d'enseignement.

Puisque notre institution fait de la bienveillance et de la reconnaissance son cheval de bataille, le **SNALC** demande qu'elle commence par l'appliquer à ses contractuels enseignants, CPE, Psy EN en les renouvelant tous à la rentrée, au lieu de les traiter comme de vulgaires kleenex !

Contacts :

Philippe Frey, vice-président national du SNALC contractuels@snalc.fr

06 19 08 00 81

Danielle Arnaud, secrétaire nationale chargée des contractuels

contractuels@snalc.fr 06 75 35 21 10